



Ai-je le droit a la prime de précarité entre mes 2 cdd?

Par **franckypitch**, le **07/06/2012 à 10:45**

Bonjour,rnj'ai fait 1 premier ccd de 6 mois.rnpuis un autre cdd de 6 mois dans la même entreprise.rnensuite j'ai signé un cdi, toujours dans la meme entreprise.rnles 3 contrats se sont enchainés sans interruption.rnAi-je le droit a la prime de précarite au moins pour le premier contrat de 6 mois?rnCordialement Franck

Par **pat76**, le **07/06/2012 à 18:12**

BonjourrrnVous avez signé un CDI à la suite des CDD donc vous n'avez pas le droit à la prime de précarité.rnrnQuel était le motif des CDD?